AR Prefecture

063-216303537-20250307-2025_03_15B-DE
Reçu le 11/03/2025

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	10
- présents	07
- votants	08
- absents	03
- exclus	0

L’an Deux Mil Vingt -cinq, le 07 Mars à 20 h 00
Le Conseil Municipal de St Germain l’Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation :	Date d’affichage :
28/02/2025	28/02/2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANCHARD Pierre, THABOUILLOT Jacques (pouvoir à Yvette VOISSET)
Absente : BLANC-PAGET Paule
a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 15 - 2025
Objet: Réglementation des boisements - Avis du Conseil Municipal

Mme le Maire fait connaître que par lettre du 20 janvier 2025, M. le Président du Conseil départemental a invité le Conseil municipal à donner son avis sur le projet de réglementation des boisements. Mme le Maire rappelle qu'une procédure de révision de la réglementation des boisements, menée par le Conseil départemental est en cours sur la commune.
Les documents cartographiques provisoires sont portés à connaissance des conseillers municipaux, ainsi que le détail des interdictions et restrictions proposées par le Conseil départemental.
L'enquête publique correspondante s'est tenue du 28 octobre 2024 au 02 décembre 2024.
Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité approuve le projet de réglementation des boisements, tel qu'il a été présenté, et donne un avis favorable à la poursuite de la procédure afin de rendre applicable cette réglementation sur la commune de Saint Germain l’Herm.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d’Ambert le 10 mars 2025
et publication ou notification du 10 mars 2025

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Le Secrétaire
Jean-Luc MONGHEAL